



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

-Infos PV Commission de Discipline du 28.04.26 et 29.04.2026

-- PV Commission restreinte des Statuts et Règlements du 28.04.26

-PV Commission restreinte d'Organisation des Compétitions du 27.04.26

PV Commission restreinte d'Organisation des Compétitions du 30.04.26

--PV Commission restreinte du Foot Animation du 29.04.26

-Calendrier formations techniques 2025/2026

TIRAGE COUPE

Retrouvez dans ce numéro l'affiche des COUPES FEMININES à 8 et à 11 qui auront lieu le 3 Mai à LESIGNY

Rencontres visibles sur Footclubs et le site internet du District



FINALES FOOT ANIMATION

Samedi 2 mai 2026
à Servon & Trilport
Finales Foot Passion :

- U11 & U13 → Servon
- U11 F & U13 F → Trilport

Vendredi 8 mai 2026
à Roissy-en-Brie
Finales Challenges 77 :

- U10
- U12

Finales des Critériums Féminins à 8

RAPPEL FMI - FIN DE DISPONIBILITE DES VERSIONS HISTORIQUES

Les versions historiques de la WebApp FMI, à savoir la version 3.9 ainsi que la version 4.0.10, seront prochainement inutilisables

A compter de maintenant, l'ensemble des clubs doit impérativement utiliser la version 5 de la WebApp FMI, et plus précisément la version 5.0.16

Nous vous remercions par avance de bien vouloir en prendre note afin d'anticiper cette transition et d'assurer la continuité des usages dans les meilleures conditions

ANS-PSF

La campagne 2026 des Projets Sportifs Fédéraux est lancée.

Les clubs peuvent **dès maintenant et jusqu'au jeudi 30 avril** déposer un dossier pour bénéficier d'une aide financière de l'Agence Nationale du Sport.

Nous vous rappelons également que lors de la saisie de votre dossier, il vous sera demandé de renseigner un code de subvention : pour les clubs du District, ce code est le **1126**.

Il est indispensable de mettre à jour votre Compte Asso avant de déposer une demande.

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS 2026 U6G/U7G et U6F à U9F

Le District donne rendez-vous à tous les jeunes licencié(e)s du département pour l'un des temps forts de la saison : la Journée Nationale des Débutants

Samedi 13 juin 2026
à Villeparisis

Cette journée, dédiée aux plus jeunes footballeurs et footballeuses, sera placée sous le signe du **jeu, du partage et de la convivialité**. L'objectif : permettre aux enfants de clôturer la saison dans une **ambiance festive et 100% football**, entourés de leurs éducateurs, dirigeants et familles.



LE SITE DU DISTRICT DE LE MÉE SUR SEINE EST FERMÉ du 5 au 25 mai 2026 inclus

Nous vous remercions de votre compréhension.

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

⚠ Nous vous rappelons que les SMS ne sont pas pris en compte : en cas de besoin, il est impératif de contacter la permanence exclusivement par téléphone.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 2 & 3 mai 2026



Mme Christiane CAU
06.43.70.72.10

Agenda du District

MONTRY

COMMISSIONS

Mercredi 6 mai 2026
Commission de Discipline

-
16H00

Mercredi 6 mai 2026
Comité Directeur

-
18H30

Jeudi 7 mai 2026
Commission d'Organisation des
Compétitions

-
14H00

LE MEE

COMMISSION

Mardi 5 mai 2026
Commission des Statuts et
Règlements

-
18H00

VISIOCONFERENCE

COMMISSION

Mardi 5 mai 2026
Comité d'Appel Chargé des Affaires
Courantes

-
18H00



COUPES FÉMININES

SEINE-ET-MARNE (77)



📍 TOUTES LES RENCONTRES SE DÉROULERONT À **LESIGNY**

| | | | | | |
|---|---|--|-----------|--|---|
|  11H30 | COUPE 77 U15 FÉMININES |  MELUN | VS | VAIRES  |  PELOUSE |
|  12H00 | COUPE 77 U15 F |  LOGNES | VS | TORCY  |  SYNTHÉTIQUE |
|  13H15 | COUPE CRITÉRIUM FÉMININS SENIORS | PORT. DE L'OURC MITRY | VS | FONTENAY TRÉSIGNY |  PELOUSE |
|  14H00 | COUPE 77 U18 F |  LOGNES | VS | TORCY  |  SYNTHÉTIQUE |
|  16H00 | COUPE 77 SENIORS FÉMININES |  SÉNART MOISSY | VS | MELUN  |  SYNTHÉTIQUE |

*PASSION, RESPECT, SOLIDARITÉ
ENSEMBLE, ÉCRIVONS LE FOOT FÉMININ !*





Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mardi 28 avril 2026

[Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS](#)

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

INSTRUCTIONS

Match 54706068

Marles – Saint Thibault

U14 D4 du 21/03/202

Match 53622667

Chelles 21 – Le Mee 21

U14 D1 du 22/03/2026

Match 54748669

CJA 2 – Fertoise 1

SENIORS FUTSAL D2A du 22/03/2026



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 29 avril 2026

[Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS](#)

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

REPRISE DE DOSSIER

Match 53549957

**Avonnaise Us Foot 21 – Cesson Vsd Es 21
U18 D1 du 12/04/2026**

Match 54696503

**Mouroux Cs 21 – Bucceenne AS 21
U16 D3C du 19/04/2026**

Match 53541028

**Nangis ES 1 – Pontault Comb Port 1
Seniors D2B du 19/04/2026**

Match 53550447

**Moret Veneux sab fc 21 – Loing Fci 21
U18 D2C du 19/04/2026**

Match 54697657

**Champenois Mam Ver 1 – Boissise Pringy Us 2
Seniors D3F du 19/04/2026**

Match 53622690

**Melun Fc 23 – Us Vaires 22
U14 D1 du 18/04/2026**

Match 55568186
Briard Sc 21 – Melun FC 22
Coupe 77 U16 du 19/04/2026

CHAMPIONNAT

Match 55568149
Brie Est FC 31 – Ponthierry US 31
Coupe 77 Veterans du 22/04/2026

Match 53540433
VFFA 77 1 – Le Mee sports 2
Seniors D1 du 26/04/2026

Match 54939012
Collegien AS 31 – US Torcy PVM 32
Veterans D1 du 26/04/2026

Match 53541030
Champs S/M Foot 1 – CS Courtry Académie 1
Seniors D2B du 26/04/2026

Match 54938927
Brie Est FC 31 – Roissy en Brie FC 31
Veterans D1 du 26/04/2026

DOSSIERS MIS EN INSTRUCTION

Match 53541038
Pontault Portg. 1 – St Thibault 1
SENIORS D2B du 29/03/2026

Match 55512938
Torcy 35 – Cosmo 77 35
45 ANS Coupe Comité du 08/03/2026

Match 53550207
Moret 21 – Ponthierry 21
U16 D2C du 29/03/2026

Match 55568168

Le Mee 21 – Vaires 77 22

U14 Coupe 77 du 04/04/2026

Match 54706433

Senart 24 – Nangis 21

U14 D4E du 28/03/2026

La Commission,

Match 53548414

Pontault Comb. Port 21 – Gretz Tournan Sc 22

U14D3 du 11/04/2026

Match 55130534

Trilport Usf 1 – Amicale Montereau As 1

Criterium U11 Excellence du 28/03/2026



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 28 avril 2026

COMMISSION RESTREINTE

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

REPRISE DE DOSSIER

MATCH 55124972

PAYS BIERES 1 – EFPF 2
U15F CRIT FEM POULE C

Match non joué, nombre de joueuses non atteint
Réception des observations de PAYS DE BIERES dans les délais impartis

MATCH 54706447

SENART-MOISSY 24 – ALLIANCE 77 21
U14 D4E DU 18/04/2026

Réserves d'ALLIANCE 77 concernant l'ensemble des joueurs de MOISSY susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre officielle en équipe supérieure
Réception de la feuille de match papier

MATCH 55568125

CLAYE SOUILLY 36 – COMBS 35
COUPE 77 45ANS DU 19/04/2026

Réclamation d'après match du club de CLAYE SOUILLY, par courriel en date du 20/04/2026, concernant la participation du joueur TCHIVANGA Armel de COMBS, ayant été éliminé d'une autre Coupe avec une autre équipe de son club
Réception des observations de COMBS dans les délais impartis

CHAMPIONNAT

MATCH 53541984

ASM FERTOISE 1 – PLAINE France 1
SENIORS D3B DU 05/04/2026

Demande d'évocation du club de PLAINE FRANCE, concernant le joueur GUILLOTEAU Stéphane de ASM FERTOISE susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

MATCH 53541026

GRETZ TOURNAN 3 – NANGIS 1

SENIORS D2B DU 12/04/2026

Demande d'évocation du club de NANGIS, concernant le joueur MENDY Victor de GRETZ TOURNAN ayant participé à la rencontre sans être inscrit sur la FMI

La Commission en informe le club de GRETZ TOURNAN et demande ses observations pour le 04/05/2026

MATCH 53548498**DAMMARIE FC 22 – MONTEREAU 22****U14 D3D DU 22/04/2026**

Réserves d'après match du club de MONTEREAU concernant la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de DAMMARIE FC susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure alors que ladite équipe ne dispute aucune rencontre officielle ce jour ou le lendemain

MATCH 54705637**ST MARD 21 – CHELLES 22****U14 D4A DU 11/04/2026**

Demande d'évocation du club de ST MARD, concernant le joueur ZAID Joulaine de CHELLES susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

MATCH 54705626**ST SOUPPLETS 21 – CHELLES 22****U14 D4A DU 22/04/2026**

Demande d'évocation du club de ST SOUPPLETS, concernant le joueur ZAID Joulaine de CHELLES susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

La Commission en informe le club de CHELLES et demande ses observations pour le 04/05/2026

MATCH 53549910**GRETZ TOURNAN 21 – CESSON VSD 21****U16 D1 DU 26/04/2026**

Match non joué

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que la CDPME a déclaré le match à huit clos sur les installations de MONTRY

Considérant que les 2 clubs devaient transmettre la liste des joueurs et des dirigeants avant le vendredi 24/04/2026 à 12h conformément aux art 40.6 et 13.5 du RSG du District

Considérant que CESSON VSD n'a pas transmis de liste dans les délais, la rencontre ne peut avoir lieu (décision du 24/04/2026 à 18h30)

Par ces motifs

Donne match perdu par pénalité à l'équipe de CESSON VSD 21 (- 1 point ; 0 but) et en attribue le gain (3 points ; 0 but) à l'équipe de GRETZ TOURNAN 21

Débit CESSON VSD : 43,50 €

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

MATCH 54696614**VAL YERRES-FONTENAY 21 – COMBS 21****U16 D3D DU 26/04/2026**

Réserves du club de VAL YERRE/FONTENAY concernant l'ensemble des joueurs de COMBS susceptibles d'avoir participé au dernier match officiel d'équipe supérieure qui ne joue pas le même jour ou le lendemain

MATCH 53549271**MONTEREAU 21 – CLAYE SOUILLY 22****U18 D1 DU 29/03/2026**

Demande d'évocation du club de CLAYE SOUILLY, en date du 28/04/26 concernant le joueur BEAUCAL Théo de MONTEREAU susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

La Commission en informe le club de MONTEREAU et demande ses observations pour le 04/05/2026

EN COURS D'EXAMEN

MATCH 53545256
MCG 31 – ST SOUPPLETS 31
VETERANS D2A DU 22/03/2026

TOURNOIS

Rappel : les compétitions officielles sont toujours prioritaires

PAYS BIERES

Tournoi U6/U7 du 14 mai 2026
Tournoi U8/U9 du 14 mai 2026
Tournoi U10/U11 du 15 mai 2026
Tournoi U12/U13 du 16 mai 2026

V.F.F.A. 77

Tournoi U10 du 1^{er} mai 2026
Tournoi U11 du 8 mai 2026
Tournoi U8/U9 du 6 juin 2026
Tournoi U6/U7 du 7 juin 2026
Tournoi U12 du 13 juin 2026

COMBS CA

Tournoi U8 du 9 mai 2026
Tournoi U12 du 9 mai 2026

COULOMMIERS

Tournoi U8 du 23 mai 2026
Tournoi U10 du 23 mai 2026

BREUILLOISE

Tournoi U6/U7 du 8 mai 2026
Tournoi U8/U9 du 8 mai 2026

CONVOCAATION

MATCH 53548393
FONTAINEBLEAU 23 – BOIS LE ROI 21
U14 D3C du 21/03/2026

Demande d'évocation du club de FONTAINEBLEAU en date du 24/03/2026, concernant le joueur PAOLINI Mylan, susceptible d'avoir participé à la rencontre en lieu et place du joueur M CAMUS GIAIME Gabriel de BOIS LE ROI
Considérant que le club de BOIS LE ROI a transmis ses observations dans les délais impartis

La Commission convoque pour sa réunion du 05/05/2026 à 19h au Mée

Du club de FONTAINEBLEAU :
PEREIRA Johan, arbitre bénévole
TRANCY Thomas, arbitre assistant
JAMET Théo, délégué

BENHAMED Bilal, éducateur

Du club de BOIS LE ROI :

PAOLINI MOURY Mylan, joueur

CAMUS GAIME Gabriel, joueur

DE MELO Gabriel, arbitre assistant

LAINÉ Guillaume, délégué

JAMET Pierre, éducateur



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du lundi 27 avril 2026

Commission restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.
Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.
L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

| N° MATCH | DATE | CATEGORIE -COMPETITIONS | EQUIPE RECEVANTE | EQUIPE VISITEUSE |
|----------|----------|--------------------------|---------------------|---------------------------|
| 54998761 | 25/04/26 | CRIT U13 à 11 Poule C | VAUX LA ROCHETTE 31 | PAYS FONTAINEBLEAU 31 |
| 54748713 | 26/04/26 | SENIORS D2 FUTSAL | C.J.A 2 | VERNEUIL L'ETANG UMS 1 |

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES FOOT ANIMATION

LA COMMISSION RECLAME POUR LA 1^{ERE} ET DERNIERE FOIS LA FEUILLE DE MATCH

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

NON ENVOI DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

Rappels :

- 1) Pour les plateaux des catégories U6/U7 et U8/U9, il est rappelé au club organisateur de ne pas oublier de transmettre la feuille d'organisation précisant le nom des équipes avec le nombre de joueurs pour chacune d'entre elles

| N° MATCH | DATE | CATEGORIE -COMPETITIONS | | EQUIPE RECEVANTE | EQUIPE VISITEUSE |
|----------|----------|-------------------------|---------|------------------|-----------------------|
| 55123963 | 18/04/26 | CRIT FEMININS U11 | Poule B | SENART MOISSY 1 | VAL D'EUROPE 1 |
| 55127871 | 18/04/26 | CRIT ESPOIRS U11 | Poule L | FC REBAIS 1 | CRECY FC 2 |
| 55130653 | 18/04/26 | CRIT ESPOIRS U10 | Poule D | CHELLES AS 21 | LAGNY MESSAGERS 21 |

MATCH PERDU A L'EQUIPE RECEVANTE APRES UNE RECLAMATION :

Considérant la non-réception des feuilles de match ci-dessous suite à 2 réclamations,
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€) :

| N° MATCH | DATE | CATEGORIE -COMPETITIONS | | EQUIPE RECEVANTE | EQUIPE VISITEUSE |
|----------|----------|-------------------------|---------|----------------------------|------------------------|
| 55128110 | 11/04/26 | CRIT U9 EXC | Poule A | NOISIEL FA 31 | PONTAULT COM UMS 31 |
| 55128111 | 11/04/26 | CRIT U9 EXC | Poule A | BUSSY ST GEORGES 31 | US VAIRES 77 31 |
| 55128195 | 11/04/26 | CRIT U9 EXC | Poule B | SENART MOISSY 31 | GRETZ TOURNAN SC 31 |
| 55128286 | 11/04/26 | CRIT U9 EXC | Poule D | NOISIEL FA 32 | PONTAULT COM UMS 32 |
| 55128287 | 11/04/26 | CRIT U9 EXC | Poule D | BUSSY ST GEORGES 32 | US VAIRES 77 32 |
| 55128345 | 11/04/26 | CRIT U9 EXC | Poule E | SENART MOISSY 32 | GRETZ TOURNAN SC 32 |
| 55128721 | 11/04/26 | CRIT U9 EXC | Poule G | CHELLES AS 31 | VILLEPARISIS USM 31 |
| 55129009 | 11/04/26 | CRIT U9 EXC | Poule K | CHELLES AS 32 | VILLEPARISIS USM 32 |
| 55130818 | 11/04/26 | CRIT U10 EXC | Poule F | COULOMMIERS BRIE F 21 | CLAYE SOUILLY 21 |
| 55123770 | 11/04/26 | CRIT ESPOIRS U12 | Poule G | MITRY COMPANS GOELLY 23 | BUSSY ST GEORGES 22 |
| 55123810 | 11/04/26 | CRIT ESPOIRS U12 | Poule H | MITRY COMPANS GOELLY 24 | BUSSY ST GEORGES 23 |
| 55122508 | 11/04/26 | CRIT U12 EXC | Poule A | SENART MOISSY 22 | CHELLES AS 21 |
| 55122594 | 11/04/26 | CRIT U12 EXC | Poule B | LOGNES US 21 | VAUX LA ROCHETTE 21 |

| | | | | | |
|----------|----------|-------------------------|---------|----------------------------|--------------------------|
| 55122711 | 11/04/26 | CRIT U12 EXC | Poule D | MITRY COMPANS GOELLY 22 | CRECY FC 21 |
| 55122798 | 11/04/26 | CRIT U12 EXC | Poule F | ASM FERTOISE FOOT 21 | BUSSY ST GOERGES 21 |
| 55125492 | 11/04/26 | CRIT ESPOIRS U13 | Poule E | MOUSSY NEUF 1 | MONTHYON 1 |
| 55125556 | 11/04/26 | CRIT ESPOIRS U13 | Poule F | THORIGNY FC 1 | MAGNY LE HONGRE FC 1 |
| 55125655 | 11/04/26 | CRIT ESPOIRS U13 | Poule H | VAL DE L'YERRES 2 | DAMMARIE LES LYS 1 |
| 55125787 | 11/04/26 | CRIT ESPOIRS U13 | Poule I | VAL DE L'YERRES 3 | DAMMARIES LES LYS 2 |
| 55125789 | 11/04/26 | CRIT ESPOIRS U13 | POULE I | PONTHIERRY 2 | LE MEE SPORTS 3 |
| 55126016 | 11/04/26 | CRIT ESPOIRS U13 | Poule L | HERICY VUL SAM 1 | PAYS BIERES 1 |
| 55126187 | 11/04/26 | CRIT ESPOIRS U13 | Poule O | VAL DE L'YERRES 1 | ENT. CHEVRY PRESLES 1 |
| 55124095 | 11/04/26 | CRIT FEMININS U13 | Poule A | US VAIRES 77 1 | MEAUX ACADEMY CS 1 |
| 55124514 | 11/04/26 | CRIT FEMININS U13 | Poule D | VAUX LA ROCHETTE 1 | EFSSM 1 |

| DATE | FESTIFOOT | CLUB RECEVANT |
|----------|-----------|-----------------------|
| 11/04/26 | U6/U7 | A MORMANT |
| 11/04/26 | U6/U7 | A NANDY |
| 11/04/26 | U6/U7 | A BRAYTOIS |
| 11/04/26 | U6/U7 | A BUSSY |
| 11/04/26 | U6/U7 | A CHAMPS FFC |
| 11/04/26 | U6/U7 | A BREUILOISE |
| 11/04/26 | U6/U7 | A MAGNY |
| 11/04/26 | U6/U7 | A LE FERTE SS/JOUARRE |
| 11/04/26 | U6/U7 | A CLAYE SOUILLY |
| 11/04/26 | U6/U7 | A LAGNY |
| 11/04/26 | U8/U9 | A BOISSISE PRINGY |
| 11/04/26 | U8/U9 | A HERICY VULAINES |
| 11/04/26 | U8/U9 | A COLLEGIEN |
| 11/04/26 | U8/U9 | A PORT. PONTAULT |
| 11/04/26 | U8/U9 | A FERRIERES |

MATCH PERDU A L'EQUIPE RECEVANTE APRES UNE RECLAMATION :

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

RSG - Article 44.3 Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après une réclamation de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. (80€) du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

| N° MATCH | DATE | CATEGORIE -COMPETITIONS | EQUIPE RECEVANTE | EQUIPE VISITEUSE |
|----------|----------|-------------------------|------------------|------------------|
| 55274443 | 18/04/26 | CRIT U15 à 8 | FRAT ESBLY 2 | FERRIERES BRIE 1 |

FORFAITS

MATCH 55128225 ST THIBAUT FC 31 – COUNTRY FC 31 CRIT U9 EXC Poule C du 11/04/26

Lecture du courriel du club de ST THIBAUT FC

L'équipe de COUNTRY FC 31 ne s'est pas déplacée

*** 1^{er} forfait non avisé**

MATCH 55128375 ST THIBAUT FC 32 – COUNTRY FC 32 CRIT U9 EXC Poule F du 11/04/26

Lecture du courriel du club de ST THIBAUT FC

L'équipe de COUNTRY FC 32 ne s'est pas déplacée

*** 3^{ème} forfait non avisé entraînant le forfait général de l'équipe de COUNTRY 32**

MATCH 55129409 GRANDE PAROISSE 1 – PAYS FONTAINEBLEAU 2 CRIT ESPOIRS U11 Poule AC du 25/04/26

Lecture du courriel du club de LA GRANDE PAROISSE avisant du forfait de son équipe

*** 1^{er} forfait avisé**

MATCH 55125065 MELUN FC 1- COMBS LA VILLE CA 1 CRIT FEMININ U15 Poule D du 26/04/25

Lecture de la feuille de match

L'équipe de COMBS LA VILLE ne s'est pas présentée

*** 2^{ème} forfait avisé**

MATCH 54691550 BUSSY ST GEORGES 40 – ENT. PRESLES/CHEVRY 40 CRIT 55 ANS Poule D du 26/04/26

Lecture du courriel du club de PRESLES EN BRIE avisant du forfait de son équipe

*** 2^{ème} forfait avisé**

RETRAITS / FORFAITS GENERAUX

| CLUBS | EQUIPES | CATEGORIE | DIVISION | AMENDE |
|------------|--------------|-------------|----------|--------|
| COUNTRY F. | COUNTRY F 32 | CRIT U9 EXC | Poule F | 57 € |



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 30 avril 2026

COMMISSION RESTREINTE

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

*Tirages de Coupes

*Feuilles de Match Manquantes

*Problème score & FMI

*Reports/Modifications

TIRAGES COUPES

| | |
|------------------------------|-------------------|
| Date de jeu : | 14/05/2026 |
| Coupe 77 Seniors | ½ Finale |
| Coupe Comité Seniors | ½ Finale |
| Coupe 77 U18 | ½ Finale |
| Coupe Comité U18 | ½ Finale |
| Coupe 77 U16 | ½ Finale |
| Coupe Comité U16 | ½ Finale |
| Coupe 77 CDM | ½ Finale |
| Coupe Comité CDM | ½ Finale |
| Coupe 77 Vétérans | ½ Finale |
| Coupe Comité Vétérans | ½ Finale |
| Coupe 77 +45 ANS | ½ Finale |
| Coupe Comité +45 ANS | ½ Finale |

| | |
|-------------------------|-------------------|
| Date de jeu : | 02/05/2026 |
| Coupe 77 U15 | ½ Finale |
| Coupe Comité U15 | ½ Finale |
| Coupe 77 U14 | ½ Finale |
| Coupe Comité U14 | ½ Finale |

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

ENVOI HORS DELAIS DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

| N° MATCH | DATE | CATEGORIE | COMPETITIONS | EQUIPE RECEVANTE | EQUIPE VISITEUSE | € |
|----------|------|-----------|--------------|------------------|------------------|---|
| | | | | | | |

LA COMMISSION RECLAME POUR LA 1^{ERE} ET DERNIERE FOIS LA FEUILLE DE MATCH

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

NON ENVOI DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

| N° MATCH | DATE | CATEGORIE | COMPETITIONS | EQUIPE RECEVANTE | EQUIPE VISITEUSE | € |
|----------|----------|-----------|--------------|------------------|------------------|-----|
| 54939009 | 26/04/26 | VETERANS | D1 | LE MEE 31 | NANDY FC 31 | 50€ |

MATCH PERDU A L'EQUIPE RECEVANTE APRES UNE RECLAMATION :

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

RSG - Article 44.3 Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après une réclamation de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. (80€) du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

Néant

PROBLEME FMI

| | | | | | |
|--|----------|-----|-----|------------------|----------------|
| 53548503 | 11/04/26 | U14 | D3C | FONTAINEBLEAU 23 | DAMMARIE FC 22 |
| Score transmis par le club de Fontainebleau : 3-1 | | | | | |
| 22/04/2026 – Courriel du club de FONTAINEBLEAU nous informant d'un problème de transmission de la FMI | | | | | |
| Rappel Règlementaire, | | | | | |
| Conformément à l'article 44.2 du Règlement Sportif Général, il est impératif que le club recevant transmette : | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none">• une photo de la composition des deux équipes immédiatement après leur validation,• puis, avant la clôture par l'arbitre, une photo du résultat final ainsi que des faits disciplinaires (avertissements, exclusions, etc.). | | | | | |
| Ces éléments sont nécessaires pour assurer la traçabilité et la régularité de la rencontre. | | | | | |
| Si la FMI a rencontré un incident technique avant le match, il convenait d'utiliser une feuille de match papier . | | | | | |
| Dans cette situation, La Commission demande au club de FONTAINEBLEAU donc de bien vouloir lui transmettre dans les meilleurs délais tous les documents manquants, à savoir : | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none">• une photo de la composition des deux équipes immédiatement après leur validation,• puis, avant la clôture par l'arbitre, une photo du résultat final ainsi que des faits disciplinaires (avertissements, exclusions, etc.). | | | | | |

REPORTS/MODIFICATIONS **Toutes Compétitions District**

Vendredi 01^{er} mai 2026

MATCH 54938970 VFFA 77 31 – ROISSY FC 31 VETERANS D1 du 01/05/2026

07/04/2026- Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de VFFA pour disputer la rencontre le 17/04/2026 à 20h30 au lieu du 01/05/2026 à 9H00

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE ROISSY FC

MATCH 53541011 COURTRY ACADEMIE 1 – CHELLES 2 SENIORS D2B du 01/05/2026

30/04/2026- Demande de modification d'horaire par courriel du club de VFFA pour disputer la rencontre à 18h00 au lieu de 17H30

EN ATTENTE REPOSE DU CLUB DE CHELLES

Week-end du 02 et 03 mai 2026

MATCH 53546358 BAGNEAUX N. 31 – CRISENOY 31 VETERANS D3C du 03/05/2026

16/04/2026-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de BAGNEAUX pour disputer la rencontre le 29/04/2026 à 20h00 au lieu du 03/05/2026 à 09h30

Non homologation automatique : délai d'acceptation de la demande dépassé

MATCH 54687781 CPSP 31 – MONTEREAU 31 VETERANS D4C du 03/05/2026

10/02/2026-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de CPSP pour disputer la rencontre le 26/04/2026 au lieu du 03/05/2026

La nouvelle date du 26/04/2026 n'étant plus disponible pour le club recevant, cette demande ne pourra pas aboutir.

Les installations du club de CPSP n'étant pas disponibles le 03/05/2026, le club a obtenu le prêt d'une installation de repli, à savoir le stade G. Petitfrère à La Ferté-Gaucher.

Le propriétaire de l'installation ayant transmis son accord,

La Commission enregistre cette information et précise que la rencontre se déroulera au stade G. Petitfrère à La Ferté-Gaucher.

Vendredi 08 mai 2026

Week-end du 09 et 10 mai 2026

Club de SERVON :

Considérant l'Article 10.5 du RSG – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

Match n°53540468 Servon 1 – Senart Moissy 2 Seniors D1 du 10/05/2026

Considérant que l'équipe Seniors 1 de Servon bénéficie d'un horaire spécifique pour la saison (15h30 au lieu de 15h00),

Considérant l'application stricte de l'article 10.5 du RSG, l'horaire de la rencontre Seniors D1 doit être ajusté afin de respecter l'horaire officiel, soit 15h00 au lieu de 15h30.

Ajustements des rencontres précédant le match Seniors D1

1. Match n°53696653 – Servon 21 / Melun FC 21 – U16 D3D

Considérant la nécessité de respecter l'enchaînement des rencontres sur les installations, L'horaire est modifié à 13h00 au lieu de 13h30

2. Match n°53545352 – Servon 31 / Nanteuil 31 – Vétérans D2B

Considérant la même contrainte organisationnelle,

L'horaire est modifié à 11h00 au lieu de 11h15.

La Commission acte la reprogrammation des trois rencontres mentionnées ci-dessus.

Les nouveaux horaires sont désormais validés et effectifs.

MATCH 53544277 BRIE EST FC 5 – ST GERMAIN LAVAL 5 CDM D1 du 10/05/2026

09/04/2026-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de ST GERMAIN pour disputer la rencontre le 03/05/2026 au lieu du 10/05/2026

Non homologation automatique : délai d'acceptation de la demande dépassé

MATCH 53550227 PONTIERRY 21 - BAGNEAUX 21 U16 D2C du 10/05/2026

23/12/2025-Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de BAGNEAUX NEMOURS pour disputer la rencontre à St Pierre les Nemours au lieu de St Fargeau Pontierry

EN ATTENTE REPOSE DU CLUB DE PONTIERRY

MATCH 53542013 MAGNY 2 – PONTAULT UMS 2 SENIORS D3B du 10/05/2026

21/04/2026-Demande de modification de date, d'horaire et inversion via FOOTCLUBS du club de **MAGNY** pour disputer la rencontre le 07/05/2026 à 20h45 à Pontault Combault au lieu du 10/05/2026 à 15h00 Magny le Hongre

EN ATTENTE REPOSE DU CLUB DE PONTAULT UMS

Jeudi 14 mai 2026

MATCH 55614957 LIEUSAIN 5 – LAGNY MESSAGERS 5 COUPE 77 CDM du 14/05/2026

21/04/2026-Demande de changement d'horaire via FOOTCLUBS du club de **LIEUSAIN** pour disputer la rencontre à 18 heures

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE LAGNY MESAGERS

MATCH 55614734 CHELLES 32 – THORIGNY FC 31 COUPE COMITE VETERANS du 14/05/2026

25/04/2026-Demande modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CHELLES** pour disputer la rencontre à 20h30 au lieu de 9h30

EN ATTENTE REPOSE DU CLUB DE THORIGNY FC

MATCH 55614751 VILLENOY 35 – BAGNEAUX N. 35 COUPE COMITE +45 ANS du 14/05/2026

27/04/2026-Demande modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **VILLENOY** pour disputer la rencontre le 06/05/2026 à 20h30 au lieu du 14/05/2026 à 9h30

EN ATTENTE REPOSE DU CLUB DE BAGNEAUX

Week-end du 16 et 17 mai 2026

MATCH 53547669 VILLEPARISIS 21 – VFFA 77 21 U14 D2A du 16/05/2026

14/04/2026-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre le 07/05/2026 à 20h00 au lieu du 16/05/2026 à 15h30

EN ATTENTE REPOSE DU CLUB DE VFFA

Considérant l'Article 10.5 du RSG – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

Considérant qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu sportif, notamment en matière d'accession ou de relégation ;

Considérant le nombre de descentes possibles de U14 R3 vers U14 D1, susceptible d'entraîner des descentes supplémentaires en cascade de D1 vers D2, de D2 vers D3 et de D3 vers D4 ;

Par ces motifs,

La Commission émet un avis défavorable.

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION.

MATCH 53547977 SERVON 21 – MORMANT FC 21 U14 D2C du 17/05/2026

30/04/2026-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MORMANT FC** pour disputer la rencontre le 07/05/2026 à 18h30 au lieu du 16/05/2026 à 15h30

Considérant l'Article 10.5 du RSG – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

Considérant qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu sportif, notamment en matière d'accession ou de relégation ;

Considérant le nombre de descentes possibles de U14 R3 vers U14 D1, susceptible d'entraîner des descentes supplémentaires en cascade de D1 vers D2, de D2 vers D3 et de D3 vers D4 ;

Par ces motifs,

La Commission émet un avis défavorable.

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION.

MATCH 53548512 COURTRY ACAD. 21 – LIEUSAIN 22 U14 D3C du 16/05/2026

03/12/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 18/04/2026 à 13H00 au lieu du 16/05/2026 à 15h30

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE LIEUSAIN

Considérant l'Article 10.5 du RSG – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,

23/01/2026-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY**

ACADEMIE pour disputer la rencontre le 02/05/2026 à 15h00 au lieu du 16/05/2026 à 15h30

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE LIEUSAIN

Considérant l'Article 10.5 du RSG – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,

25/02/2026-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY**

ACADEMIE pour disputer la rencontre à 13h30 au lieu de 15h30

ACCORD DU CLUB DE LIEUSAIN

Considérant l'Article 10.5 du RSG – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,

MATCH 53547051 MELUN FC 1 – BUSSY FC 1 U15 D1 du 17/05/2026

16/04/2026-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MELUN FC** pour disputer la rencontre à 13h30 au lieu du 15h30

Considérant l'Article 10.5 du RSG – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

Demande en cours d'examen

MATCH 53546160 CHATELET 31 – CESSON VSD 31 VETERANS D3B du 17/05/2026

14/03/2026-Demande de modification de date d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CESSON VSD** pour disputer la rencontre le 13/05/2026 à 20h00 au lieu du 17/05/2026 à 09h30

Considérant l'Article 10.5 du RSG – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun

enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre presente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,

MATCH 54685639 DAMMARIE FC 22 – PONTIERRY 22 U16 D3F du 17/05/2026

15/04/2026-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de

DAMMARIE FC pour disputer la rencontre le 13/05/2026 à 17h30 au lieu du 17/052026 à 13h00

Considérant l'Article 10.5 du RSG – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission peut apprécier si la rencontre presente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

LA COMMISSION EMET UN AVIS FAVORABLE SOUS RESERVE DE L'ACCORD DU CLUB DE PONTIERRY

MATCH 53542016 PONTAULT UMS 2 – NANTEUIL 1 SENIORS D3B du 17/05/2026

29/01/2026-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **PONTAULT UMS**

pour disputer la rencontre à 15H30 au lieu de 15h00

Considérant l'Article 10.5 du RSG – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre presente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,

MATCH 53550504 LE MEE 2 – CPSP 1 U18 D2C du 17/05/2026

21/04/2026-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **LE MEE** pour

disputer la rencontre à 14 heures

Considérant l'Article 10.5 du RSG – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

Compte tenu que la rencontre présente un enjeu pour les accessions ou les relégations.

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,

RETRAITS / FORFAITS GENERAUX

| CLUBS | CATEGORIE | DIVISION | AMENDE |
|-------|-----------|----------|--------|
| | | | |



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du Mercredi 29 Avril 2026

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

RECEPTION DE RAPPORTS

Finale Futsal U9

Lieu : Le Châtelet en Brie

Réception et lecture du rapport de Mrs BLANQUET Cédric et HUET Patrick, commissaires Football Animation, en date du 19 Avril 2026, concernant l'attitude de Mr KONGOLO Plamedi, éducateur de US Ponthierry et du départ de son équipe avant la remise des récompenses. Evocation du déroulement de la rencontre AFPO – US Vaires Football 77, de l'envahissement de terrain par les supporters de Vaires avec une attitude menaçante envers les officiels et des propos injurieux. Précision de l'attitude positive de l'éducateur de Vaires demandant aux parents de se calmer

La Commission demande des rapports, pour le 28/04/26, concernant son attitude et son départ avec les joueurs avant la remise des récompenses à :

- Mr KONGOLO Plamedi, éducateur de US Ponthierry

La Commission demande des rapports, pour le 28/04/26, concernant l'envahissement de terrain par les supporters de Vaires avec une attitude menaçante envers les officiels et les propos tenus par les supporters à :

- L'éducateur de US Vaires Football 77
- Les officiels de la rencontre AFPO – US Vaires Football 77

Réception et lecture du rapport de Mr KONGOLO Plamedi, éducateur de Ponthierry, en date du 27/04/26, concernant le déroulement de l'évènement, le départ de son équipe et son comportement.

Réception et lecture du rapport de Mr AIME Maxime, éducateur de l'US Vaires Football 77, en date du 27/04/26, concernant le déroulement de la finale, l'envahissement de terrain par un supporter de Vaires et l'échange tendu avec les officiels, et son action auprès de ses joueurs

La Commission demande des rapports, pour la seconde et dernière fois pour le 05/05/26, concernant l'envahissement de terrain par les supporters de Vaires avec une attitude menaçante envers les officiels et les propos tenus par les supporters à :

- Les officiels de la rencontre AFPO – US Vaires Football 77

Finale Futsal U11

Lieu : Coulommiers

Réception et lecture du rapport de Mr Veniant Lionel, commissaire Foot Animation, en date du 20 Avril 2026, concernant le déroulement de l'évènement et concernant l'attitude et les propos désobligeants des parents de l'US Vaires envers les officiels à l'issue de la rencontre La Ferté sous Jouarre – Vaires .

La Commission demande des rapports, pour le 28/04/26, concernant l'attitude et les propos désobligeants des parents de l'US Vaires envers les officiels à l'issue de la rencontre La Ferté sous Jouarre – Vaires à:

- L'éducateur de US Vaires Football 77
- Les officiels de la rencontre La Ferté sous Jouarre – Vaires

Réception et lecture du rapport de Mr SANON Jeff, éducateur de l'US Vaires Football 77, en date du 27/04/26, concernant le déroulement de la finale, concernant l'attitude et les propos désobligeants des parents de l'US Vaires envers les officiels à l'issue de la rencontre La Ferté sous Jouarre – Vaires

La Commission demande des rapports, pour la seconde et dernière fois pour le 05/05/26, concernant l'attitude et les propos désobligeants des parents de l'US Vaires envers les officiels à l'issue de la rencontre La Ferté sous Jouarre – Vaires à:

- Les officiels de la rencontre La Ferté sous Jouarre – Vaires

DEMANDE DE MODIFICATION – LISTES

AS CHELLES : Demande de **3 changements dans la liste U11 Espoirs (U11-4)** en date du 24/04/26.

- La Commission, jugeant de la régularité du fichier fourni. **Demande acceptée, avec prise d'effet au 01/05/26.** Plus aucun changement possible sur la durée du Challenge

AS CHELLES : Demande de **3 changements dans la liste U12 Espoirs (U12-2)** en date du 24/04/26.

- La Commission, jugeant de la régularité du fichier fourni. **Demande acceptée, avec prise d'effet au 01/05/26.** Plus aucun changement possible sur la durée du Challenge

US VAIRES FOOTBALL 77 : Demande de **3 changements dans la liste U10 Espoirs (U10-2)** en date du 24/04/26.

- La Commission, jugeant de la régularité du fichier fourni. **Demande acceptée, avec prise d'effet au 01/05/26.** Plus aucun changement possible sur la durée du Challenge

COUPE COMITE 45 ANS - 2025/2026

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/2 Finale le 14 mai 2026

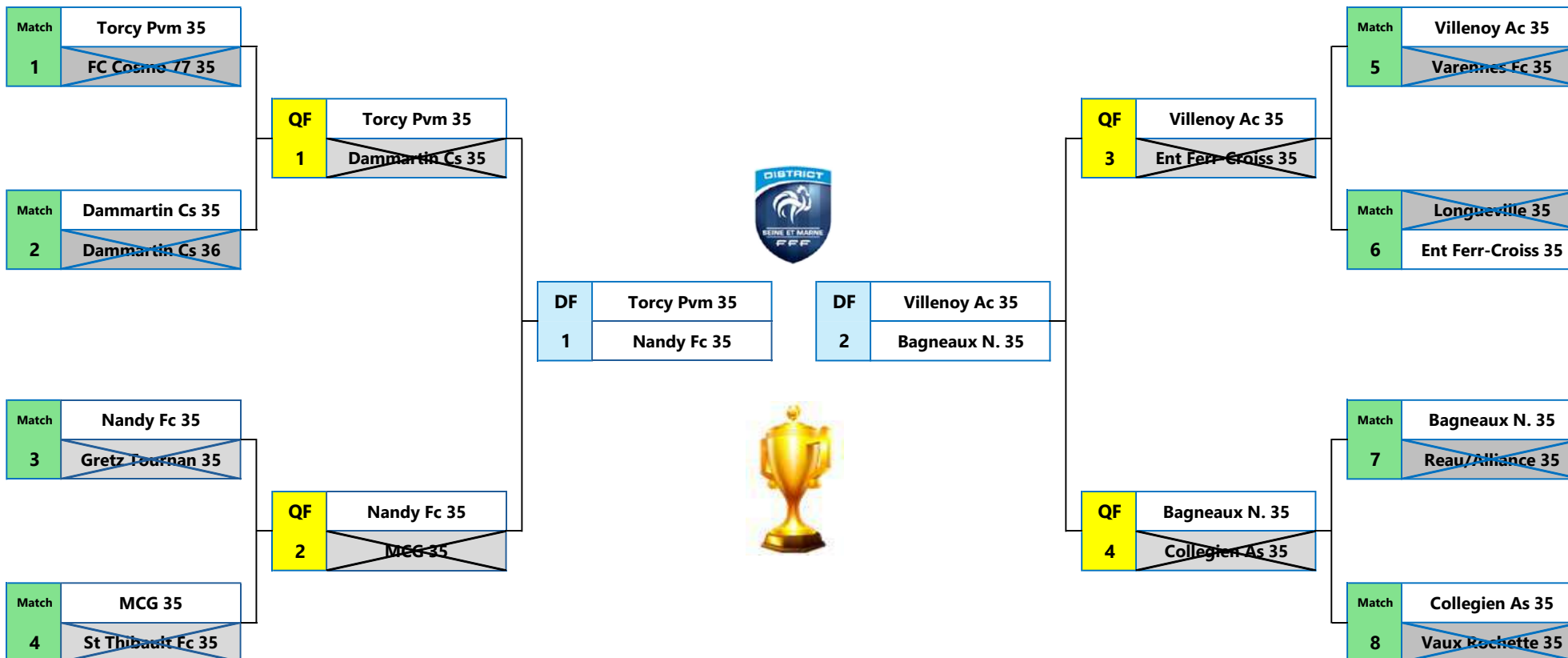
(Date limite)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)



COUPE COMITE VETERANS - 2025/2026

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)



COUPE COMITE CDM - 2025/2026

| | | | |
|--|--|--|--|
| 1/4 de Finale le 19 avril 2026 (Date limite de jeu le 30/04/2026) | 1/2 Finale le 14 mai 2026 (Date limite) | 1/2 Finale le 14 mai 2026 (Date limite) | 1/4 de Finale le 19 avril 2026 (Date limite de jeu le 30/04/2026) |
|--|--|--|--|



COUPE COMITE U14 - 2025/2026

1/8e de Finale le 07 mars 2026

(Date limite de jeu le 21/03/2026)

1/4 de Finale le 04 avril 2026

(Date limite de jeu le 18/04/2026)

1/2 Finale le 02 mai 2026

(Date limite de jeu le 14/05/2026)

1/2 Finale le 02 mai 2026

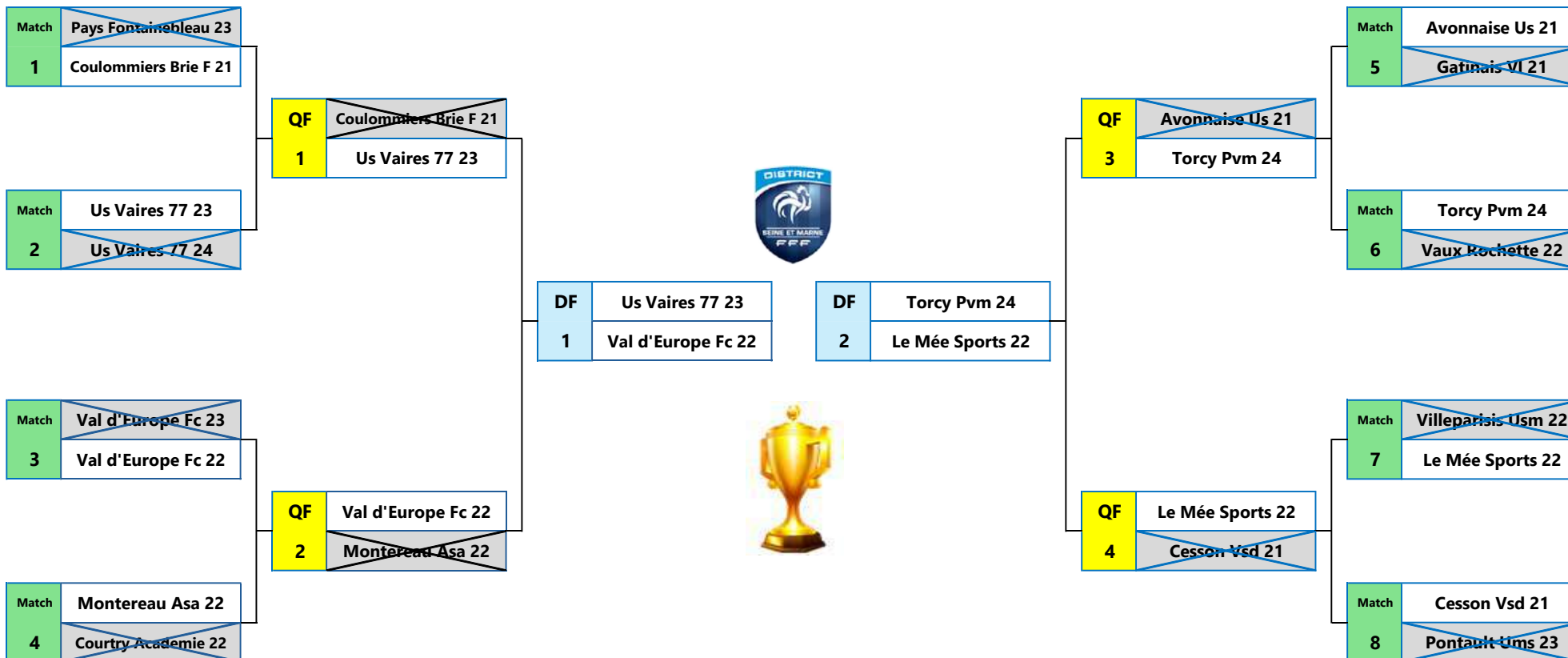
(Date limite de jeu le 14/05/2026)

1/4 de Finale le 04 avril 2026

(Date limite de jeu le 18/04/2026)

1/8e de Finale le 07 mars 2026

(Date limite de jeu le 21/03/2026)



COUPE COMITE U15 - 2025/2026

1/4 de Finale le 04 avril 2026

(Date limite de jeu le 18/04/2026)

1/2 Finale le 02 mai 2026

(Date limite de jeu le 14/05/2026)

1/2 Finale le 02 mai 2026

(Date limite de jeu le 14/05/2026)

1/4 de Finale le 04 avril 2026

(Date limite de jeu le 18/04/2026)



COUPE COMITE U16 - 2025/2026

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)



COUPE COMITE U18 - 2025/2026

1/8e de Finale le 08 mars 2026
(Date limite de jeu le 05/04/2026)

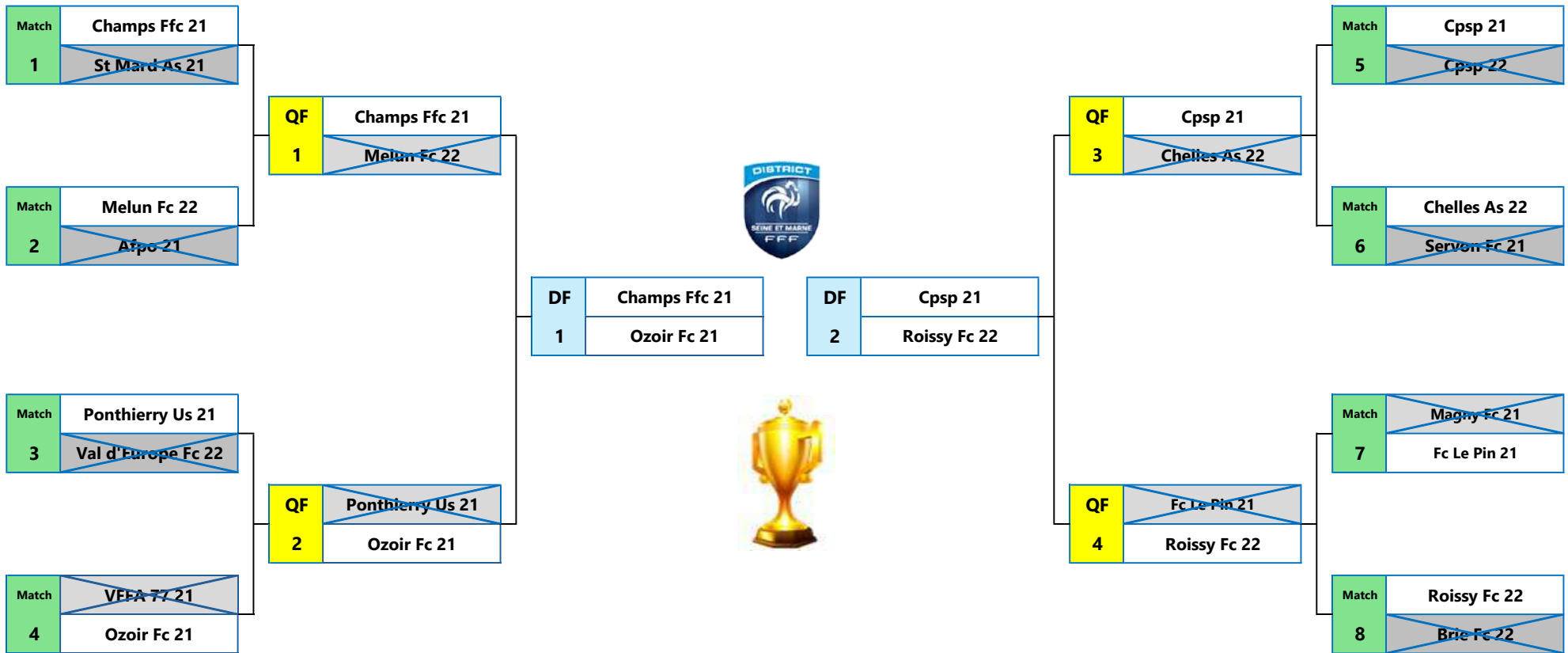
1/4 de Finale le 19 avril 2026
(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/2 Finale le 14 mai 2026
(Date limite)

1/2 Finale le 14 mai 2026
(Date limite)

1/4 de Finale le 19 avril 2026
(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/8e de Finale le 08 mars 2026
(Date limite de jeu le 05/04/2026)



COUPE COMITE SENIORS - 2025/2026

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/2 Finale le 14 mai 2026

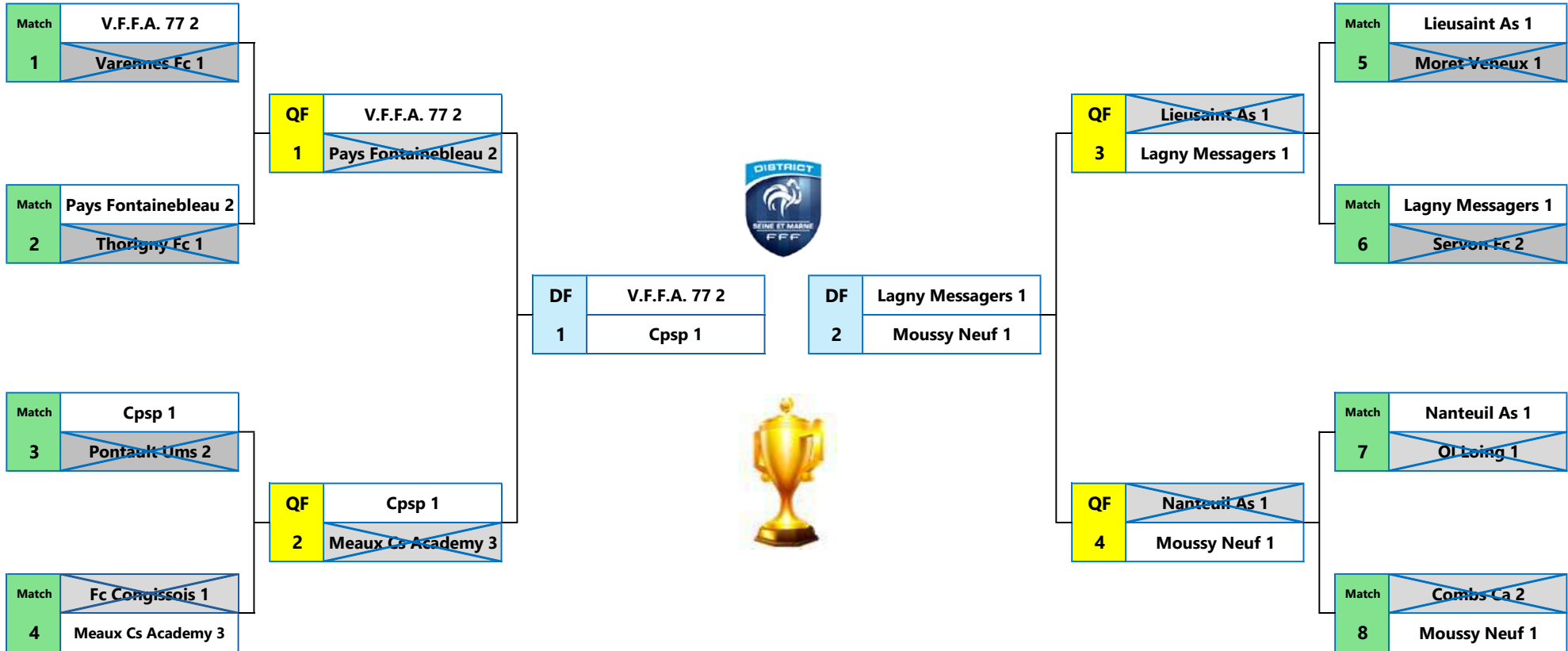
(Date limite)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)



COUPE 77 45 ANS - 2025/2026

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/2 Finale le 14 mai 2026

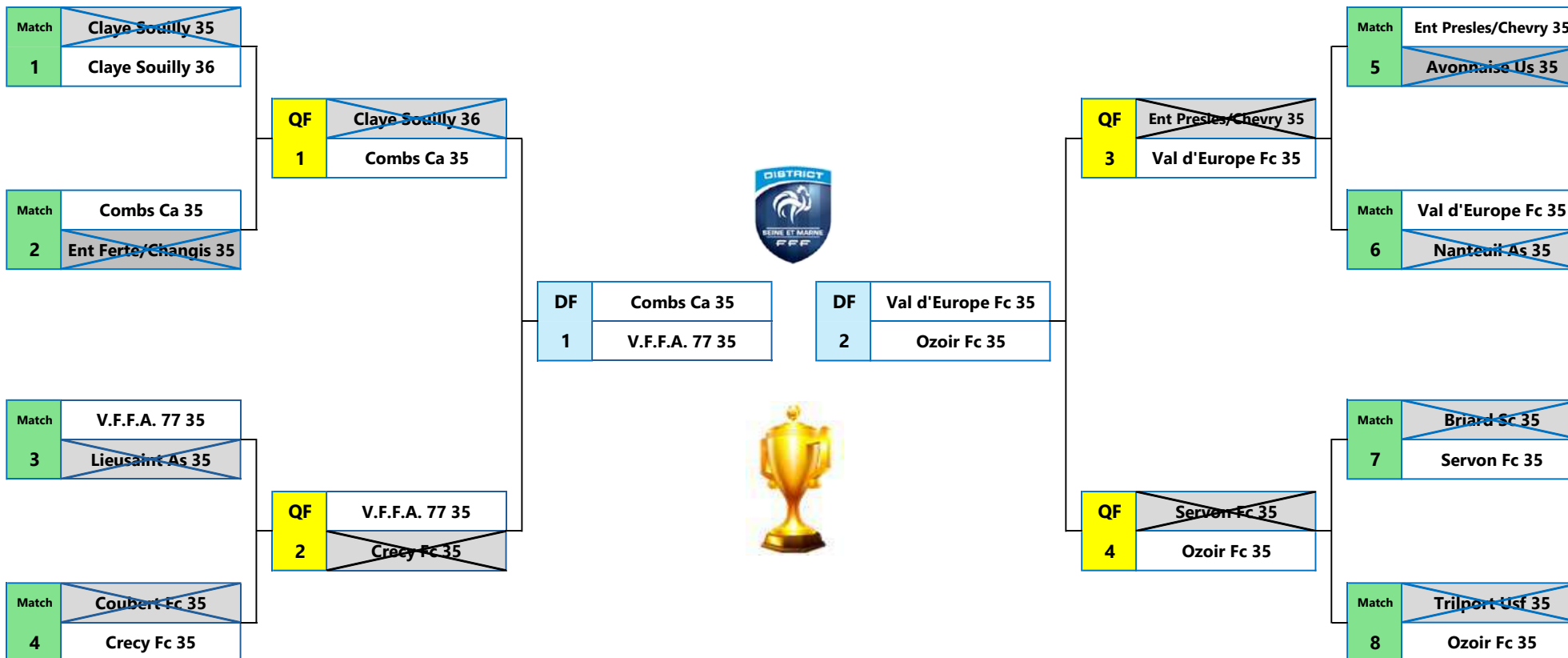
(Date limite)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)



COUPE 77 VETERANS - 2025/2026

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/2 Finale le 14 mai 2026

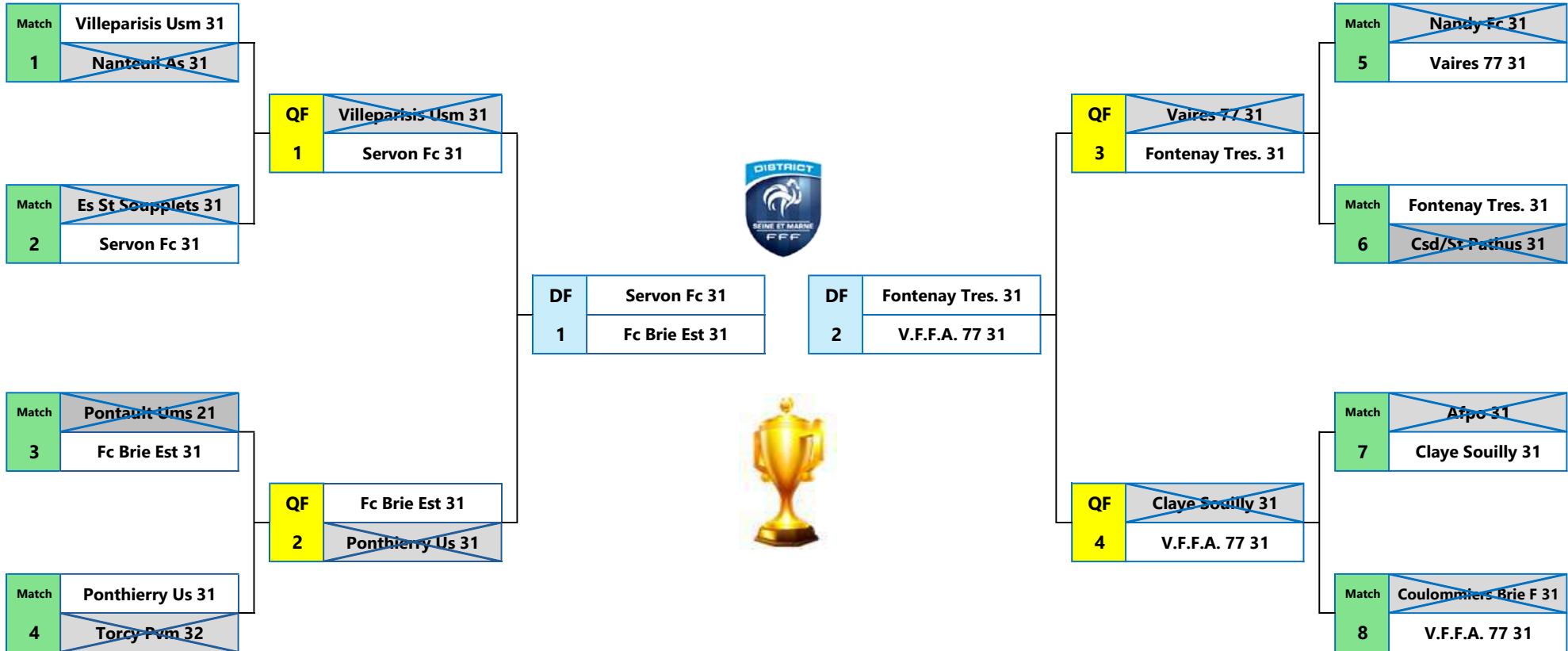
(Date limite)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)



COUPE 77 CDM - 2025/2026

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/2 Finale le 14 mai 2026

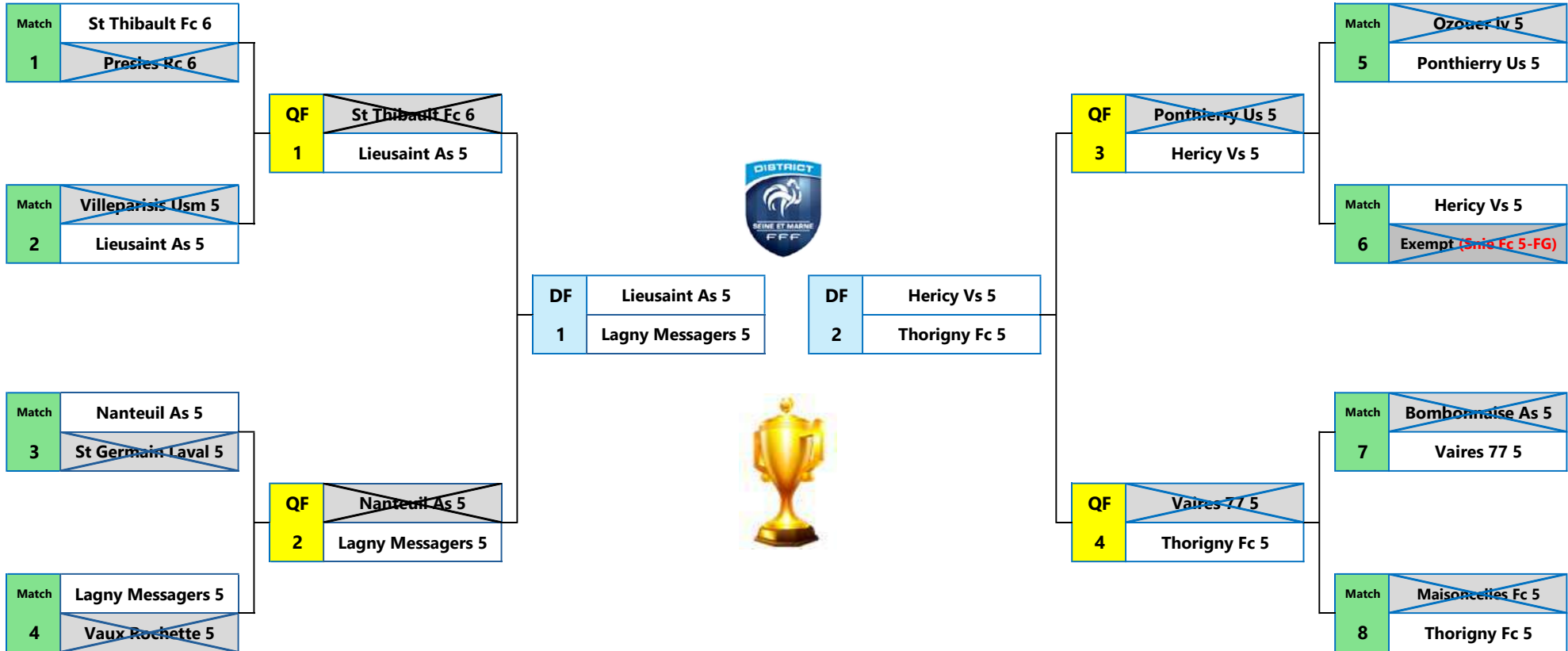
(Date limite)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)



COUPE 77 U14 - 2025/2026

1/8e de Finale le 07 mars 2026

(Date limite de jeu le 21/03/2026)

1/4 de Finale le 04 avril 2026

(Date limite de jeu le 18/04/2026)

1/2 Finale le 02 mai 2026

(Date limite de jeu le 14/05/2026)

1/2 Finale le 02 mai 2026

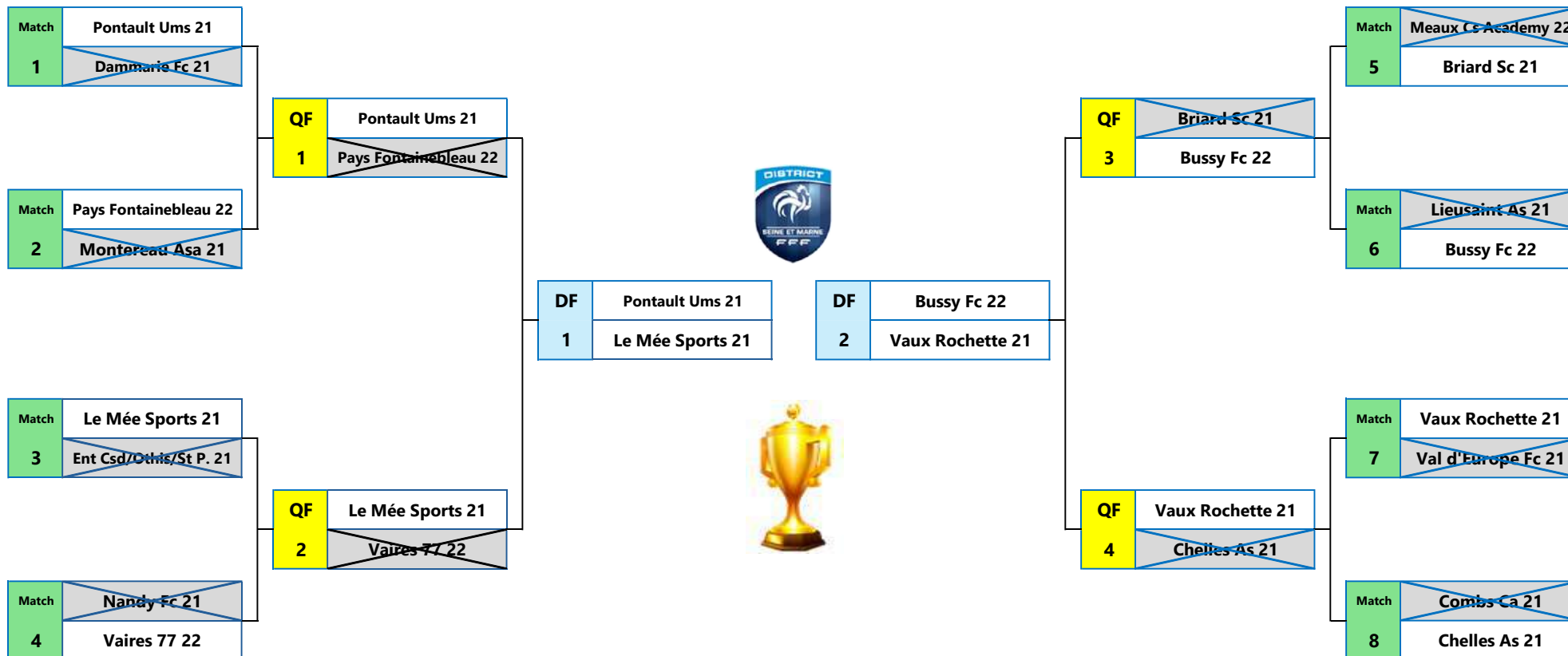
(Date limite de jeu le 14/05/2026)

1/4 de Finale le 04 avril 2026

(Date limite de jeu le 18/04/2026)

1/8e de Finale le 07 mars 2026

(Date limite de jeu le 21/03/2026)



COUPE 77 U15 - 2025/2026

1/8e de Finale le 07 mars 2026

(Date limite de jeu le 21/03/2026)

1/4 de Finale le 04 avril 2026

(Date limite de jeu le 18/04/2026)

1/2 Finale le 02 mai 2026

(Date limite de jeu le 14/05/2026)

1/2 Finale le 02 mai 2026

(Date limite de jeu le 14/05/2026)

1/4 de Finale le 04 avril 2026

(Date limite de jeu le 18/04/2026)

1/8e de Finale le 07 mars 2026

(Date limite de jeu le 21/03/2026)



COUPE 77 U16 - 2025/2026

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/2 Finale le 14 mai 2026

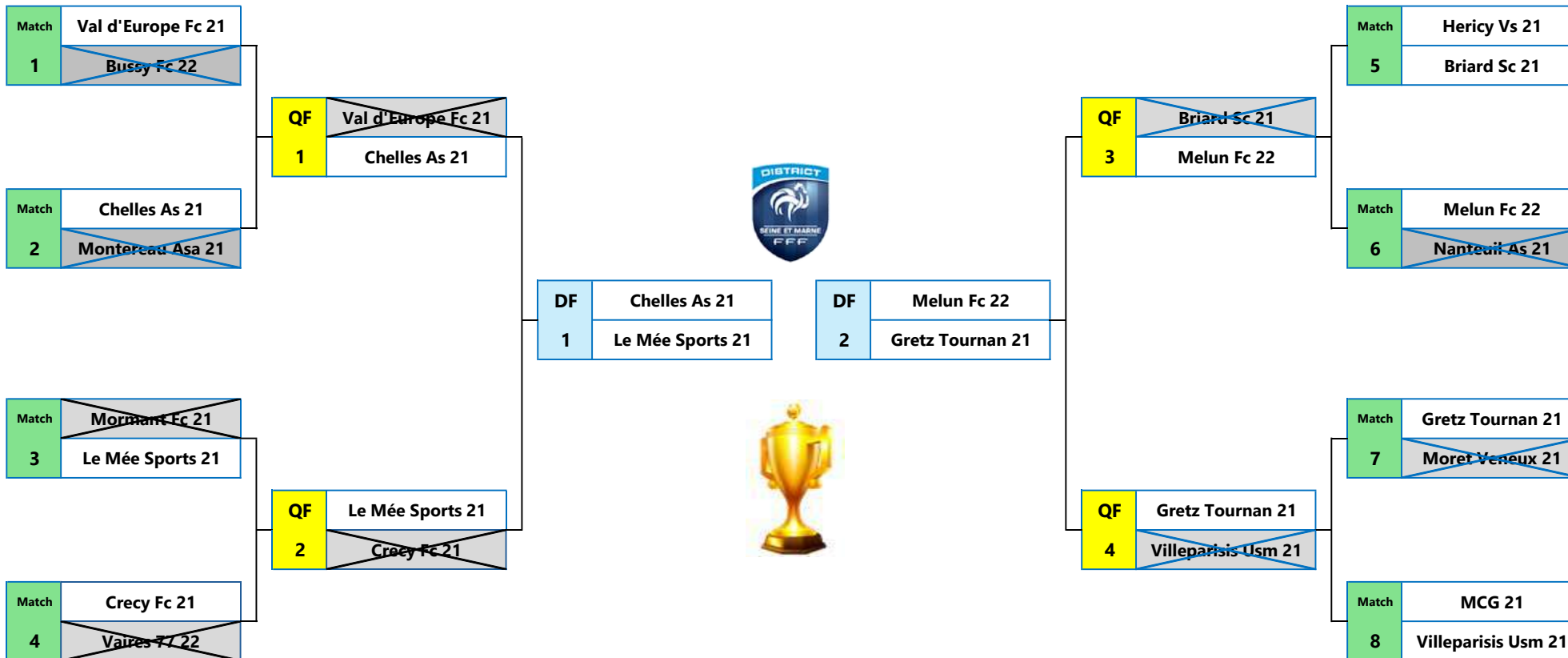
(Date limite)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)



COUPE 77 U18 - 2025/2026

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/2 Finale le 14 mai 2026

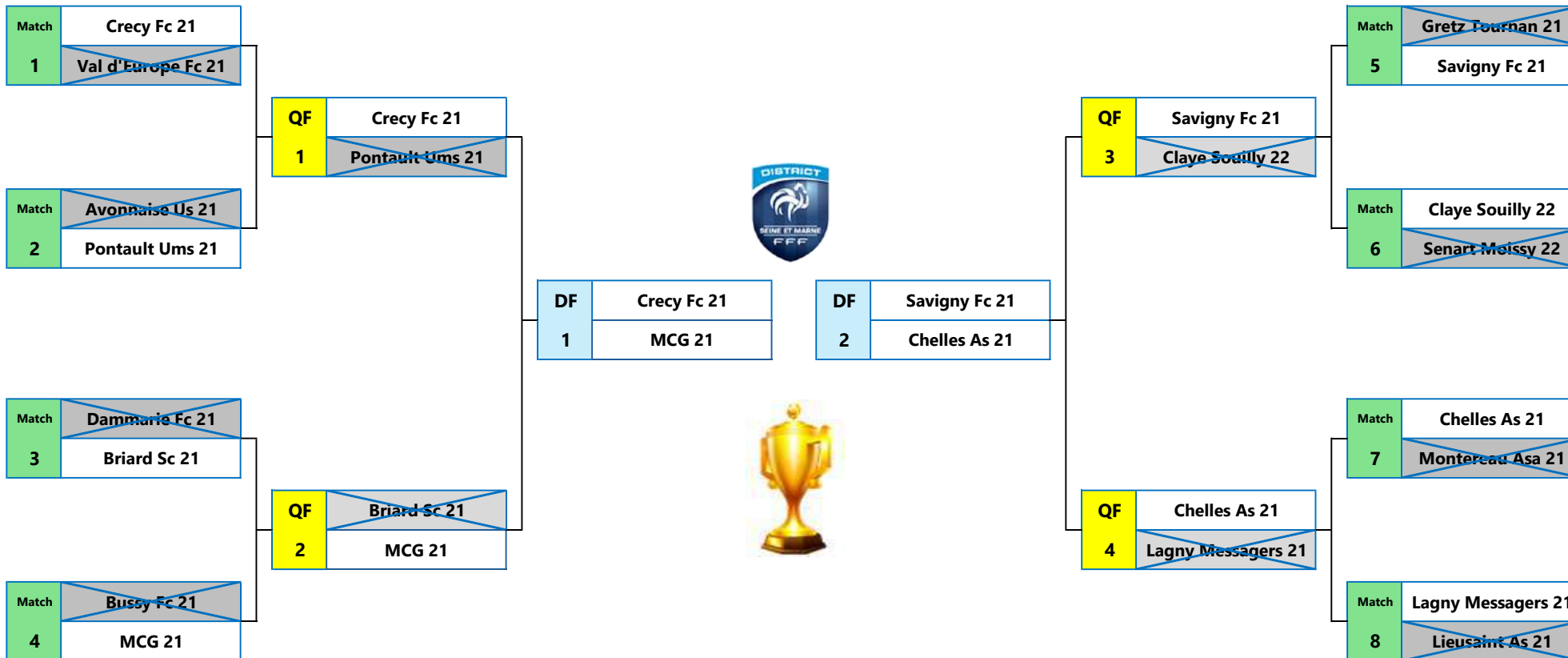
(Date limite)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)



COUPE COMITE SENIORS - 2025/2026

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/2 Finale le 14 mai 2026

(Date limite)

1/4 de Finale le 19 avril 2026

(Date limite de jeu le 30/04/2026)

1/8e de Finale le 08 mars 2026

(Date limite de jeu le 05/04/2026)

